

Le Patrimoine Religieux



Observatoire
du Patrimoine
Religieux



FIDES



Notre patrimoine



L'OPR a été fondé en 2006 par Béatrice de Andia déléguée générale de l'action artistique de la Ville de Paris avec le soutien de Mme Bernadette Chirac, Gabriel de Broglie, Alain de La Bretesche, Édouard de Lamaze le président actuel, Jean-Hughes Carbonnier, Gérard Nicolay, Léon Clingman, Jean-Michel Laty. Le projet réunissait à l'origine d'importants acteurs du patrimoine dont Olivier de Rohan, Benoit de Sagazan et Philippe Toussaint.

« C'était le clocher de notre église qui donnait à toutes les occupations, à toutes les heures, à tous les points de vue de la ville, leur figure, leur couronnement, leur consécration. »

Marcel Proust

« Depuis 20 ans déjà, nous sommes très fiers d'être là pour l'accompagnement et la restauration du Patrimoine Religieux. Nous sommes les seuls à faire le recensement de tous ces édifices religieux et notre bilan prouve la pertinence de notre action. »

L'équipe de l'Observatoire du Patrimoine Religieux

Chiffres des édifices religieux par région :

- Occitanie : 8624
- Grand Est : 8257
- Auvergne-Rhône Alpes: 8164
- Nouvelle Aquitaine : 7263
- Hauts de France : 5892
- PACA : 5513
- Normandie : 5502
- Bourgogne-Franche-Comté : 5371
- Bretagne : 3735
- Ile-de-France : 3666
- Pays de la Loire : 3391
- Centre Val de Loire : 3239
- Corse : 1016
- Guadeloupe : 49
- Guyane : 46
- La Réunion : 266
- Martinique : 87

Un recensement du patrimoine culturel français, qui compte déjà plus de 75 000 édifices.

Les missions de l'OPR

UN ENGAGEMENT CONTINU POUR PRÉSERVER L'HISTOIRE

Notre engagement est de contribuer à la conservation du Patrimoine Religieux. Nous accompagnons ainsi les projets de restauration, nous recensons tous les édifices, toutes religions confondues, soit 100 000 bâtiments. Nous avons d'abord un rôle d'observation sans pour autant aider financièrement les projets. Nous avons réalisé un recensement de 75 000 édifices. L'Observatoire du Patrimoine Religieux (OPR) a aussi un rôle d'alerte auprès des préfets et des associations de défense du patrimoine quand un édifice nous semble menacé.

« La préservation du Patrimoine Religieux n'est pas une contrainte ou une charge, mais une richesse et une chance. »

Ces édifices sont l'âme de la France pour tous !



« Ce Patrimoine Religieux a un sens historique, civilisationnel. »

Édouard de Lamaze, Président de l'Observatoire du Patrimoine Religieux (OPR)



Il y a un grand patrimoine religieux du XIX^e siècle qui est défectueux, et même souvent en état de péril, c'est indéniable. Certains bâtiments du Moyen Âge ont été détruits par nos ancêtres. Ne recommençons pas ces erreurs des siècles passés. Ces édifices sont l'âme de la France pour tous. L'OPR est la seule institution à recenser les édifices culturels de toutes les confessions, de toutes les époques, de tous les « niveaux d'intérêt patrimonial », qu'ils soient classés, inscrits ou non, anciens ou récents, modestes ou monumentaux, quels qu'en soient les propriétaires, qu'ils soient affectés au culte ou non. Chaque année, le recensement nous permet d'ajuster nos estimations. Il est vrai que c'est un exercice toujours recommencé, jamais achevé.

Grâce à son action, l'OPR, soutenu par son fonds de dotation créé en 2011 par Édouard de Lamaze, avocat, maire de Bois-Hérault (76) et conseiller régional de Normandie, assurera l'avenir en œuvrant à la protection du patrimoine culturel.

Depuis plus de 15 ans, l'Observatoire du Patrimoine Religieux (OPR) a prouvé la légitimité et la pertinence de son action.

Celle-ci présente un bilan exceptionnel.

Nous avons une équipe d'étudiants en 2^e et 3^e cycle d'études supérieures qui travaillent pour nous, de nombreux bénévoles enthousiastes et une permanence salariée.

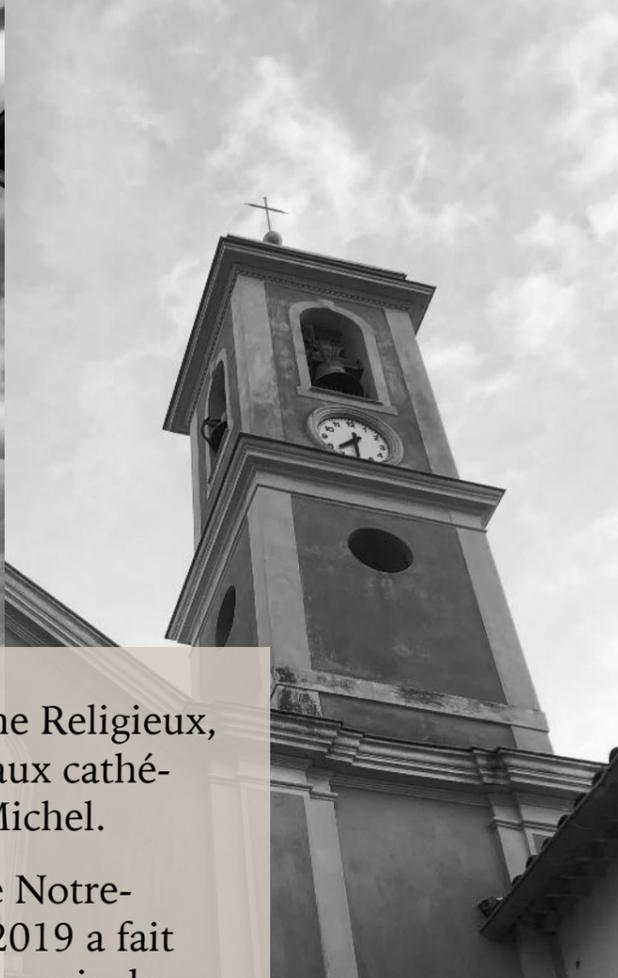
Nous sommes encadrés par un comité scientifique dirigé par Matthieu Lours.



l'OPR et son équipe



« Nous sommes à la disposition de l'intérêt général. »



Quand on pense Patrimoine Religieux, on pense nécessairement aux cathédrales ou au Mont-Saint-Michel.

Le dramatique incendie de Notre-Dame de Paris le 15 avril 2019 a fait prendre conscience aux Français de l'extrême fragilité du patrimoine et donc d'un devoir national de surveillance permanente.

Contrairement aux « grands » édifices, il n'existe pas de recensement du « petit patrimoine religieux » plus local.

Notre Observatoire y est dédié.



ENTRETENONS LA MÉMOIRE DE NOTRE CIVILISATION

« La protection du patrimoine religieux, sa restauration et sa valorisation contribuent au développement de nos communes. »

Nous accompagnons les communes principalement à travers 3 actions :

1 LE RECENSEMENT

Une bonne connaissance du patrimoine religieux permet de le protéger et de le valoriser

2 UN ACCOMPAGNEMENT

L'identification des acteurs qui peuvent intervenir localement

3 LES CONSEILS

L'OPR donne des conseils aux collectivités locales, aux élus, aux particuliers pour monter un dossier de subvention ou autre...Grâce à cela, l'OPR rassure !



Ce patrimoine est un atout inestimable :

- Un facteur de cohésion sociale
- Un repère dans le territoire français
- Un élément de transmission entre les générations
- Un facteur d'attractivité pour l'économie locale
- Une garantie d'emplois non délocalisables aux entreprises artisanales et au secteur du tourisme
- Un élément d'aménagement du territoire qui intègre les enjeux du développement durable
- Un cadre de vie de qualité aux habitants et aux entreprises

Ce patrimoine, facteur de cohésion sociale, religieuse et laïque peut constituer un élément de transmission entre les générations.

« Les églises communales sont aussi l'héritage de la France laïque ! »

Édouard de Lamaze

Les enjeux et nos projets

LES PROJETS 2023

Donneurs d'alerte !

La veille de l'OPR, constituée d'une équipe de 7 bénévoles enthousiastes, se charge de dépouiller quotidiennement la presse nationale et régionale. Le but est de recenser de la manière la plus précise possible l'état sanitaire, donc les travaux à envisager pour sauvegarder nos édifices religieux.

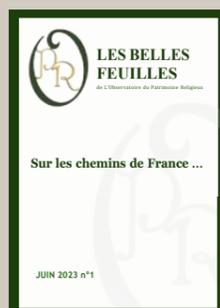
Enfin elle permet de connaître les différentes causes des délabrements (infiltrations, incendies, mэрule...) ainsi que les transformations et les ventes.

Incendies : 35%
Sécheresse (Murs fissurés) : 28%
Mэрule : 27%
Sécheresse (Sols fissurés) : 9%
Parasites : 1%



En 2022, 5000 églises étaient considérées en état de souffrance et 500 en état de très grande souffrance.
« L'OPR a recensé 2500 à 3000 bâtiments particulièrement menacés. »

E. Macron, lors de son déplacement à Semur-en-Auxois le 15 septembre 2023.



Ce travail nous emmène sur les chemins de France et nous fait découvrir sans cesse un patrimoine « ravissant, excitant, tragique. »
Ainsi sont nées **Les Belles Feuilles**. Cette revue paraîtra deux fois par an pour vous présenter un patrimoine souvent méconnu.

Les chiffres du Patrimoine Religieux

ESTIMATION DU NOMBRE D'ÉDIFICES RELIGIEUX :
(toutes confessions confondues)

100 000

EGLISES/
CHAPELLES
42 000

appartenant aux communes
(dont 10 000 protégées
Monument Historique)

TEMPLES
PROTESTANTS
3000

MOSQUÉES
2500

EGLISES/
CHAPELLES
DIOCÉSAINES
1951

SYNAGOGUES
500

TEMPLES
BOUDDHISTES
290

COUVENTS
2500

EGLISES
ORTHODOXES
150

CATHEDRALES
86
appartenant
à l'état

Dans l'urgence, la démarche à engager s'apparente au parcours du combattant :

1

La première étape consiste à réaliser un diagnostic sanitaire des édifices en péril pour évaluer les besoins en termes de travaux de restauration. Or, cette expertise technique coûte cher, en particulier quand elle est réalisée par un architecte des bâtiments de France ou un architecte du patrimoine.

2

À partir du diagnostic posé, une fois les devis établis, il faut élaborer un programme pluriannuel d'investissement en hiérarchisant les priorités (chutes de pierre et le reste) et entamer une démarche pour recevoir des aides. Il faut, surtout, savoir à qui adresser la demande.

3

Il faut ensuite constituer les dossiers, tâche particulièrement chronophage. Comment faire face à la lourdeur administrative ? Il importe de remédier le plus possible aux situations d'urgence. L'accent doit être mis sur un entretien régulier et la conservation préventive.

« Il faut sauver les petites églises de campagne ! Nos églises font le charme et la physionomie de nos provinces. Plus encore, elles ont valeur d'enracinement mental. C'est la raison pour laquelle on ne compte plus les petites églises communales sauvées par les habitants constitués en association, alors qu'elles étaient vouées à la destruction. On restaure aujourd'hui plus qu'on abandonne ou démolit. »

Edouard de Lamaze,
le Figaro - 20 janvier 2023

Les édifices les plus récents sont ceux qui sont le plus menacés de disparition.

Les édifices du XIX^e et du XX^e pâtissent d'un manque d'intérêt, d'une part par leurs vastes dimensions moins adaptées aux besoins actuels et d'autre part par leur style éclectique ou trop contemporain.

Entre 2010 et 2023, 26 églises ont été détruites.

Les synagogues en Alsace, dont le patrimoine constitue un témoin de la mémoire juive et qui est parvenu à échapper à l'entreprise de destruction nazie, peuvent disparaître faute de protection.

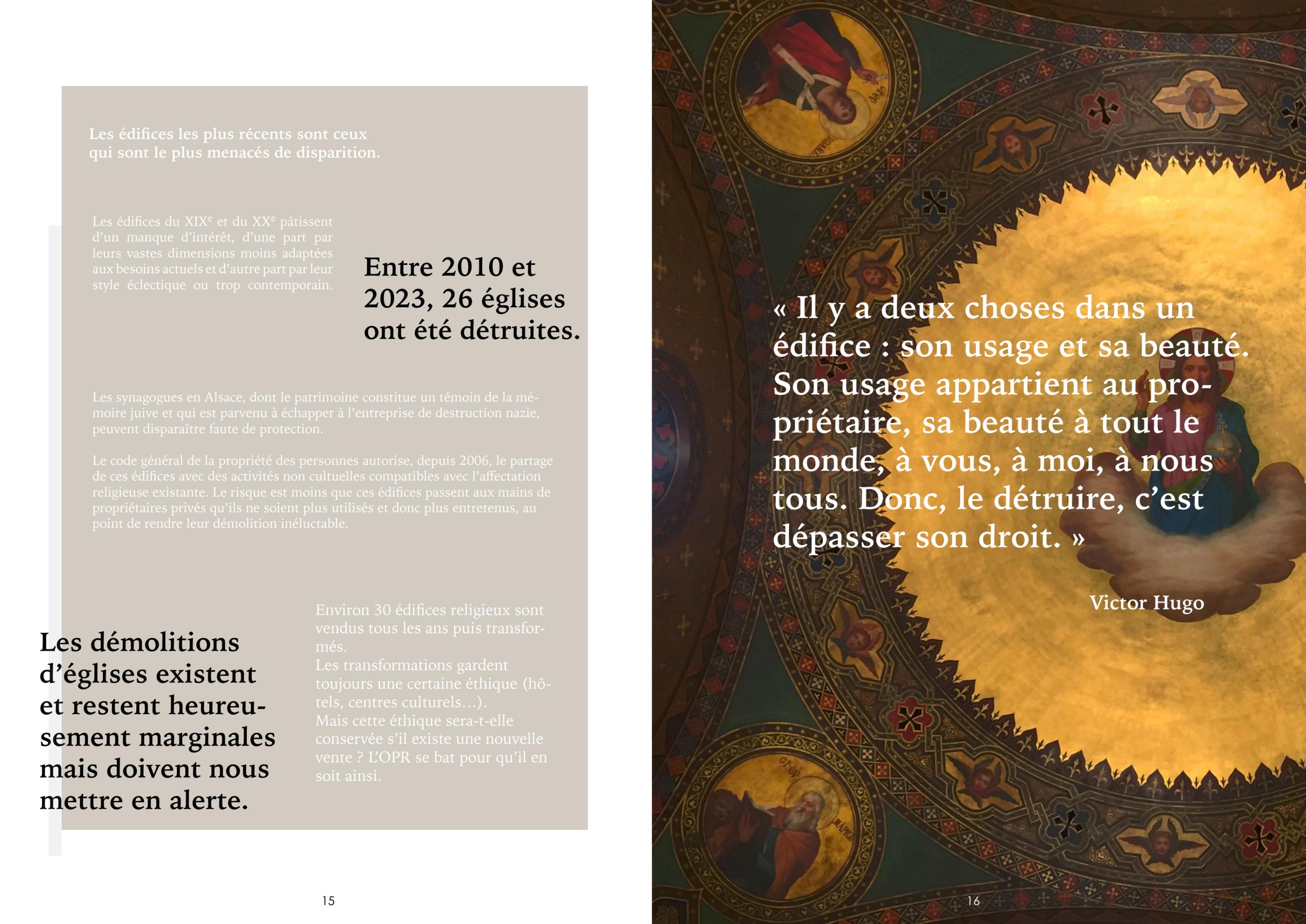
Le code général de la propriété des personnes autorise, depuis 2006, le partage de ces édifices avec des activités non culturelles compatibles avec l'affectation religieuse existante. Le risque est moins que ces édifices passent aux mains de propriétaires privés qu'ils ne soient plus utilisés et donc plus entretenus, au point de rendre leur démolition inéluctable.

Environ 30 édifices religieux sont vendus tous les ans puis transformés.

Les transformations gardent toujours une certaine éthique (hôtels, centres culturels...).

Mais cette éthique sera-t-elle conservée s'il existe une nouvelle vente ? L'OPR se bat pour qu'il en soit ainsi.

Les démolitions d'églises existent et restent heureusement marginales mais doivent nous mettre en alerte.



« Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde, à vous, à moi, à nous tous. Donc, le détruire, c'est dépasser son droit. »

Victor Hugo

— Une opportunité

DONNER DU SENS

L'OPR désire étendre la couverture géographique de son recensement et mener une collaboration avec les différentes régions. Pour cela, il faudrait lancer une **opération nationale de recensement du Patrimoine Religieux** permettant de disposer d'une cartographie précise de ce patrimoine sur l'ensemble du territoire.

Le président de la République a annoncé un plan de sauvegarde du patrimoine religieux en septembre 2023, avec le recensement de tout le patrimoine religieux.

Nos moyens humains ont donc besoin d'être multipliés !

Nous avons besoin de votre aide !



Soutenez la préservation de notre patrimoine religieux en devenant notre mécène.

Pour les entreprises

Soutenir le Patrimoine Religieux renforce votre image en tant qu'acteur responsable !

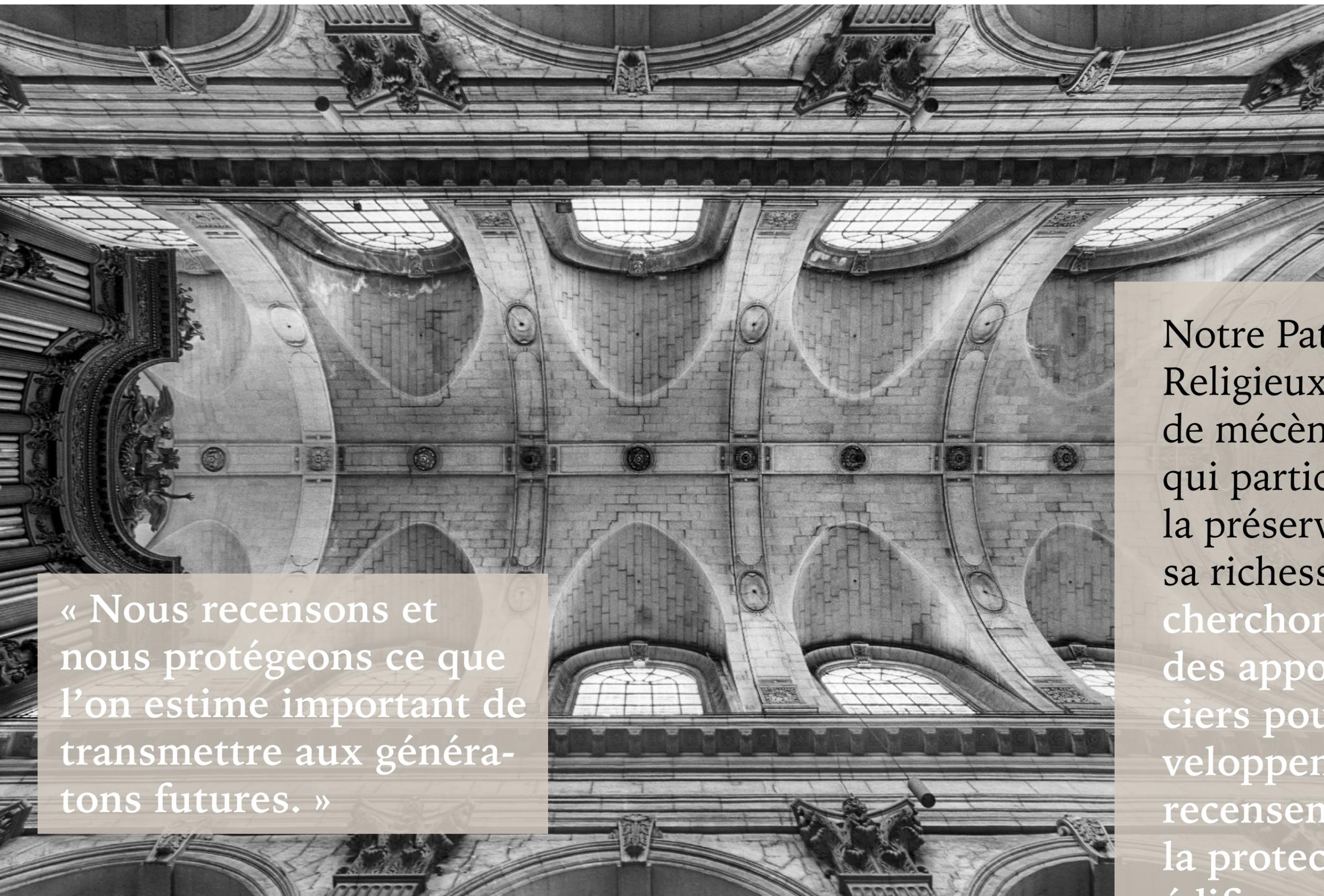
Les sites religieux peuvent attirer des visiteurs, donc stimuler le tourisme local et favoriser le développement économique de la région. Cela peut bénéficier indirectement à votre entreprise en augmentant une clientèle potentielle.

Votre soutien sera reconnu publiquement par le biais de médias locaux ou autre.

Les dons faits à des projets de préservation du Patrimoine Religieux peuvent être déductibles d'impôts.

« Il est impossible de garantir un niveau de protection adéquat si l'on ne connaît pas précisément ce qu'est notre Patrimoine Religieux. »





« Nous recensons et nous protégeons ce que l'on estime important de transmettre aux générations futures. »

Notre Patrimoine Religieux a besoin de mécènes privés qui participent à la préservation de sa richesse. Nous cherchons donc des apports financiers pour le développement du recensement et de la protection des édifices religieux.

Pour les particuliers

Chacun peut apporter une pierre à l'édifice. La préservation du patrimoine religieux est l'affaire de tous, politiques, artistes, artisans et particuliers. Elle questionne sur ce qu'on estime important de transmettre aux générations futures. Dans une société qui évolue très vite, participer à cette préservation forge notre identité culturelle.

Un engagement à partager en famille comme un trait d'union entre les générations pour créer un lien culturel, social et économique localement.



– Votre soutien

IMPÔT SUR LE REVENU

66% du montant de vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable (excédent reportable sur 5 ans)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

60% du montant de vos dons sont déductibles de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxe (excédent reportable sur 5 ans).

Notre patrimoine culturel a besoin de mécènes privés qui participent à la préservation de sa richesse. Nos besoins financiers visent d'abord à recenser les lieux et à mettre en place leur protection.

MERCI!

Parce que votre soutien est essentiel à nos actions,
Nos équipes sont à votre disposition.

CONTACT :
OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE RELIGIEUX
17C RUE BLANCHE - 75009 PARIS
oprparis75@gmail.com
01 40 16 14 39
<https://www.patrimoine-religieux.fr>

LÉGENDES ET CRÉDITS :

Page de couverture : *Église Notre-Dame de l'Assomption, vue intérieure de la nef, Haute-Garonne (détail)* © Didier Descouens. Creative Commons.

p 1 : De gauche à droite : *Église Saint-Paul Saint-Louis, Paris* © Pexels - *Synagogue Russe* © Pexels - *Façade d'une mosquée* © Freestockcenter Freepick

p 4 : *Intérieur de cathédrale* © Pexels

p 5 : *Travail du bois* © Pexels

p 6 : *L'équipe d'étudiants de l'OPR* © OPR - *Édouard de Lamaze devant l'église Notre-Dame de Bois-Hérault (76)* © Isabelle Villy

p 7 : Dans l'ordre d'apparition : *Église Saint-Polycarpe, Bully, Auvergne-Rhône-Alpes* © Agence Solvit - *Église Saint Jean-Baptiste, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Alpes-Maritimes* © Agence Solvit - *Pagode d'Evry* © pagode khan-AnhEvry -

Grande Mosquée de Paris © wikicommons-Chabe 01 - *Monastère St Michel au dôme d'Or (Kiev)* © wikicommons-Albert Bergonzo - *Cimetière devant l'église Notre-Dame de Bois Hérault* © Edouard de Lamaze - *Cathédrale de Reims* © Les amis de la cathédrale de Reims - *Temple de Sancerre* © cc by-sa 4.0 - *Synagogue de Marseille* © wikicommons-Rvalette

p 8 : *Fronton* © Pexels

p 9 : *Église Saint-Marcellin, Névache, Hautes-Alpes* © Agence Solvit

p 10 : *Église Notre-Dame-de-l'Assomption, Eze, Alpes-Maritimes* © Agence Solvit

p 11 : *Le triptyque du Maître de Moulins* © Drac Auvergne-Rhône-Alpes

p 13-14 : *Église des Dominicains, Colmar* © Pexels

p 16 : *Cathédrale de l'Exaltation-de-la-Sainte-Croix, Genève* © Agence Solvit

p 17 : *Cathédrale Notre-Dame, Paris* © Pexels

p 18 : *Église du couvent des Franciscains rue Marie Rose 75014 Paris* © wikicommons

p 19-20 : *Plafond de l'église Saint-Sulpice, Paris* © Pexels

p 22 : *Synagogue, Brighton, Angleterre* © Pexels

p 23 : *Église Notre Dame de l'Assomption, vue intérieure de la nef. Haute-Garonne (détail)* © Didier Descouens. Creative Commons.

p 24 : *Église de Saint-Germain-des-Prés, Paris* © Agence Solvit

p 25 : *Détail architecture* © Pexels





Observatoire
du Patrimoine
Religieux